

Profils de qualification



Psychologues du Centre de Support ICAS

Nous exigeons des études supérieures de psychologie couronnées par un diplôme selon la loi fédérale sur les professions relevant du domaine de la psychologie (LPsy) entrée en vigueur le 1^{er} avril 2013¹, ainsi qu'une formation complémentaire en psychothérapie ou dans le domaine de la consultation psychologique.

Psychothérapeutes du réseau de conseillers ICAS

En Allemagne, les psychothérapeutes du réseau de conseillers ICAS sont tous sans exception des psychothérapeutes psychologues inscrits à l'ordre des médecins. En Suisse, ils doivent posséder en outre une formation psychologique selon la loi fédérale sur les professions relevant du domaine de la psychologie (LPsy) du 1^{er} avril 2013 ainsi que l'autorisation cantonale d'ouvrir un cabinet et en Autriche, ils doivent être reconnus par le Ministère de la Santé.

Nous contrôlons la qualité des consultations de nos psychothérapeutes à l'aide d'un questionnaire d'évaluation anonyme distribué aux patients. Nous employons en priorité les thérapeutes ayant fréquemment reçu une évaluation positive.

¹ <http://www.bag.admin.ch/themen/berufe/00994/index.html?lang=fr>

Profils de qualification

Juristes et avocats du Centre de Support ICAS

Nous exigeons des études supérieures de Droit couronnées par un diplôme, une formation d'avocat spécialisé, plusieurs années d'expérience professionnelle ainsi qu'une formation complémentaire dans différents domaines juridiques. De plus, les juristes et avocats sont expérimentés et spécialisés dans certains domaines juridiques, tels que par exemple le droit du travail, le droit de la famille, le droit des contrats, le droit du bail et de l'immobilier, le droit des assurances sociales et privées.

Avocats du réseau de conseillers ICAS

Les avocats du réseau de conseillers ICAS sont tous sans exception admis au barreau de leur lieu d'exercice. De plus, ils disposent d'un titre d'avocat spécialisé dans les domaines juridiques suivants : le droit du travail, le droit de la famille, le droit des contrats, le droit du bail et de l'immobilier, le droit des assurances sociales et privées.

Conseillers sociaux du réseau de conseillers ICAS

Les conseillers sociaux du réseau de conseillers ICAS sont à l'origine des assistants sociaux ou socio-pédagogiques diplômés bénéficiant d'une longue expérience professionnelle dans le domaine du travail social en entreprise et du Programme d'Assistance aux Employés (EAP).

Conseillers en management du réseau / Centre Support ICAS

Nos conseillers en management sont diplômés en gestion d'entreprise et/ou en psychologie, ont plusieurs années d'expérience professionnelle dans le secteur privé et travaillent avec succès comme formateurs et conseillers dans les domaines thématiques correspondants à l'offre d'ICAS. ICAS est un partenaire de longue date de l'École de Management de Saint Galle.